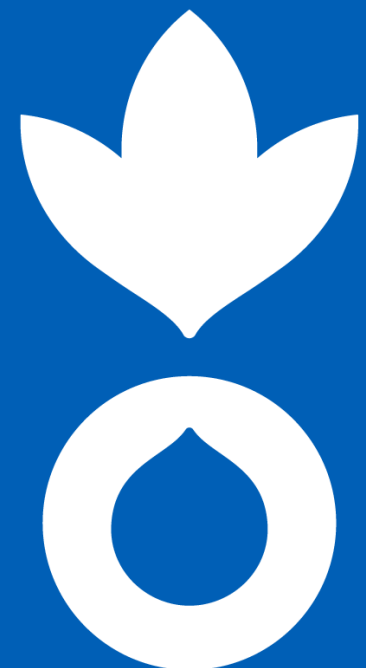


BULLETIN DE SURVEILLANCE MULTISECTORIELLE DANS LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Contexte sécuritaire relativement stable dans la région de l'Est
- Besoins croissants des personnes déplacées internes (PDI) particulièrement en sécurité alimentaire, en abris, en NFI (Non-Food Items), en prise en charge psychosociale, etc.
- Ressources en eau insuffisante dans les zones d'intérêt pastoral, notamment dans les provinces de la Gnagna et de la Tapoa
- Ressources en pâturage globalement insuffisantes
- État d'embonpoint des grands ruminants globalement passable
- Hausse mensuelle des prix des céréales et une hausse rapport à la même période l'année passée
- Baisse des prix des animaux dans l'ensemble
- Déroulement normal des activités socio-économiques après une forte baisse des contaminations au Covid-19





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale de la région de l'Est du Burkina Faso entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'Action contre la Faim en Afrique de l'Ouest. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

Le processus de validation du bulletin comprend en compte les amendements internes effectués par les différents bases concernées et départements au niveau de Action contre la Faim et aussi les amendements du SAP relais de la région de l'Est.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'Action contre la Faim et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 25 sites sentinelles répartis sur 15 Communes des provinces de la Gnagna et de la Tapoa qui composent la zone de surveillance agropastorale de la région de l'Est. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais de Action contre la Faim, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La concentration du bétail observée sur la période de février à mars 2021 dans la région de l'Est a été globalement moyenne pour l'ensemble des communes suivies (Figure 1). En effet, la concentration des animaux a été jugée moyenne dans la plupart des communes de la Gnagna. Seule la commune de Koalla a enregistré une faible concentration d'animaux. Dans la Tapoa, une faible concentration d'animaux a été observée sur la majeure partie de la province. Les communes de Logobou, de Diapaga, le nord de la commune de Botou et le sud de la commune de Kantchari ont présenté une concentration moyenne d'animaux au cours de la période de février à mars 2021. Aucun mouvement de troupeaux n'a été signalé.

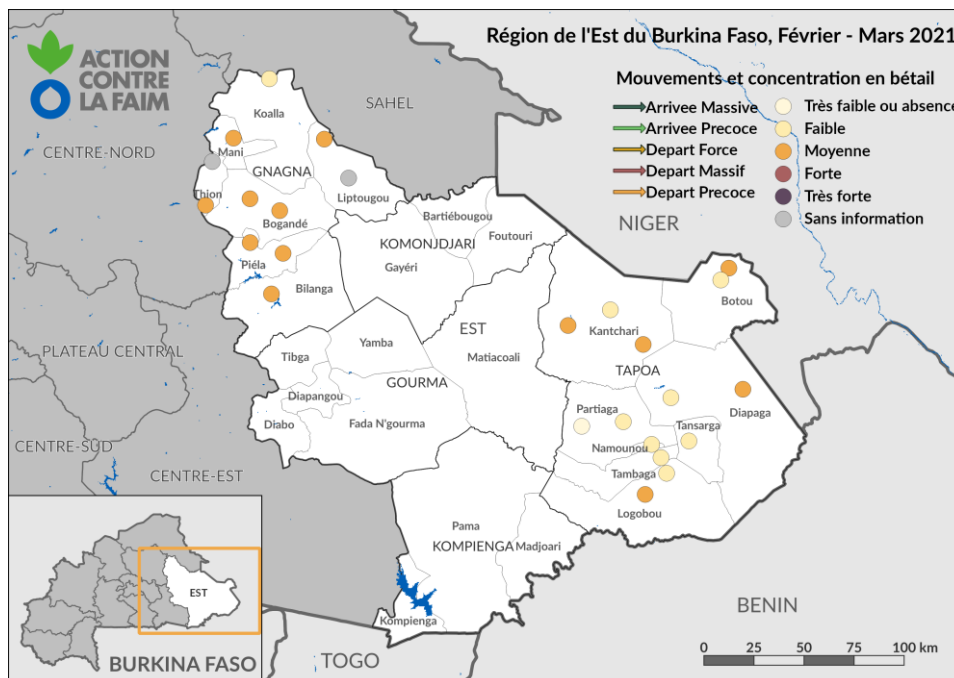


Figure 1: Mouvements et concentration en bétail dans la région de l'Est - Burkina Faso

ÉTAT DES PÂTURAGES

La carte de fraction de couverture végétale (incluant la végétation sèche et la végétation photo active) sur la période de février à mars 2021 indique la bonne couverture de sol sur l'ensemble de la région (figure 2). La province de la Tapoa a été densément couverte par la végétation sur la période avec un taux de compris entre 60% à 80%. Cependant, des clairières ont été observées dans la commune de Logobou, au nord de la commune Botou, au nord de la commune Tambaga et à l'ouest de celle de Tansarga (40% à 60%). Dans la province de la Gnagna, les sols, dans leur grande partie, ont été moins couverts par la végétation au cours de la période de février à mars 2021. En effet, dans les communes de Mani, de Thion, de Pièla et de Bogandé, le taux de couverture des sols a varié entre 40% et 60%.

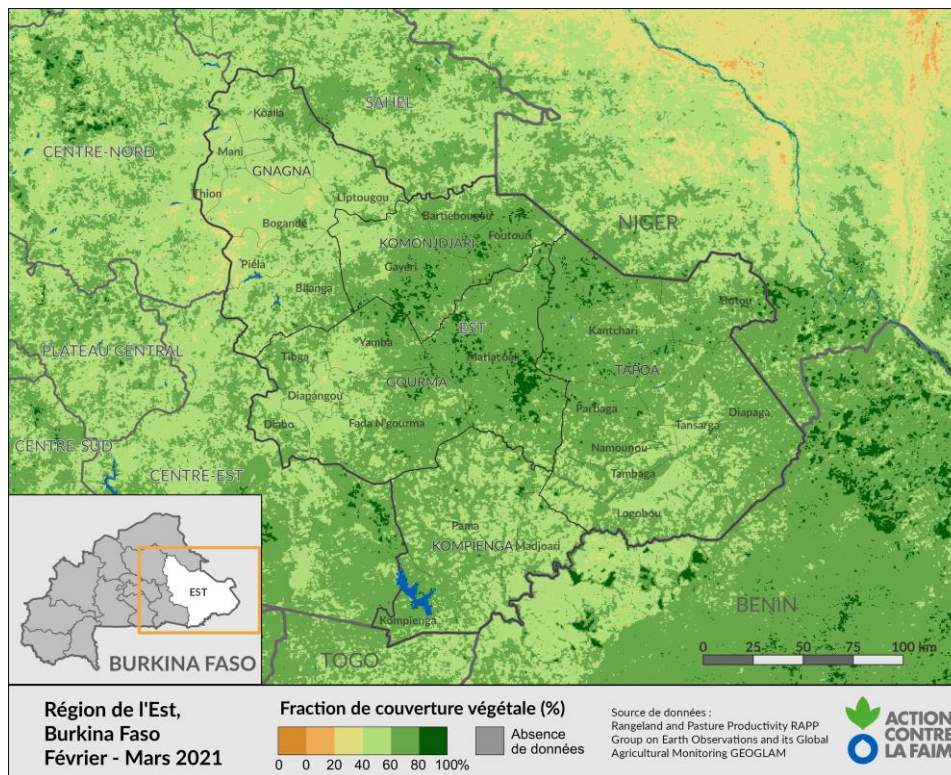


Figure 2 : Fraction de couverture végétale dans la région de l'Est – Burkina Faso

Au cours de la période de février à mars 2021, l'analyse des données collectées a montré, de façon générale, un niveau de pâturage insuffisant sur les sites de surveillance pastorale (Figure 3). En effet, le pâturage naturel s'amenuise progressivement en raison du manque d'eau et du fait de la consommation animale. Ainsi, dans la province de la Gnagna, les ressources en pâturage ont été suffisantes dans la commune de Bilanga et elles ont été moyennes dans la commune de Thion et dans la partie ouest de la commune de Bogandé. Dans les communes de Mani, de Koalla, de Liptogou, au centre de Bogandé et à l'ouest de Pièla les ressources en pâturage ont été insuffisantes. Dans la Tapoa, les ressources en pâturage ont été moyennes seulement dans la partie Ouest de la commune de Kantchari. Des ressources en pâturage insuffisantes ont été observées dans la commune de Botou, de Diapaga, de Logobou, de Namounou et de Tambarga. Les communes de Partiaga et de Tansarga ont présenté des ressources en pâtures très insuffisantes au cours de la période de surveillance.

La carte des anomalies de couverture végétale (figure 4) représente une situation comparée de février-mars 2021 à la moyenne sur la même période (février à mars) sur l'ensemble des années depuis 2001 (21 ans). L'analyse de la carte des anomalies de couverture végétale de la région de l'Est présente une anomalie comprise entre -5% et +5% pour l'ensemble de la province de la Tapoa. Une anomalie négative, plus prononcée, est observée dans le nord de la commune de Botou et dans l'extrême ouest de la commune de Diapaga (-25% à -15%). Dans la province de la Gnagna, une anomalie positive (+5% à +15%) a été observée dans la commune de koalla. Les anomalies négatives ont été enregistrées dans les communes de Pièla et de Bogandé.

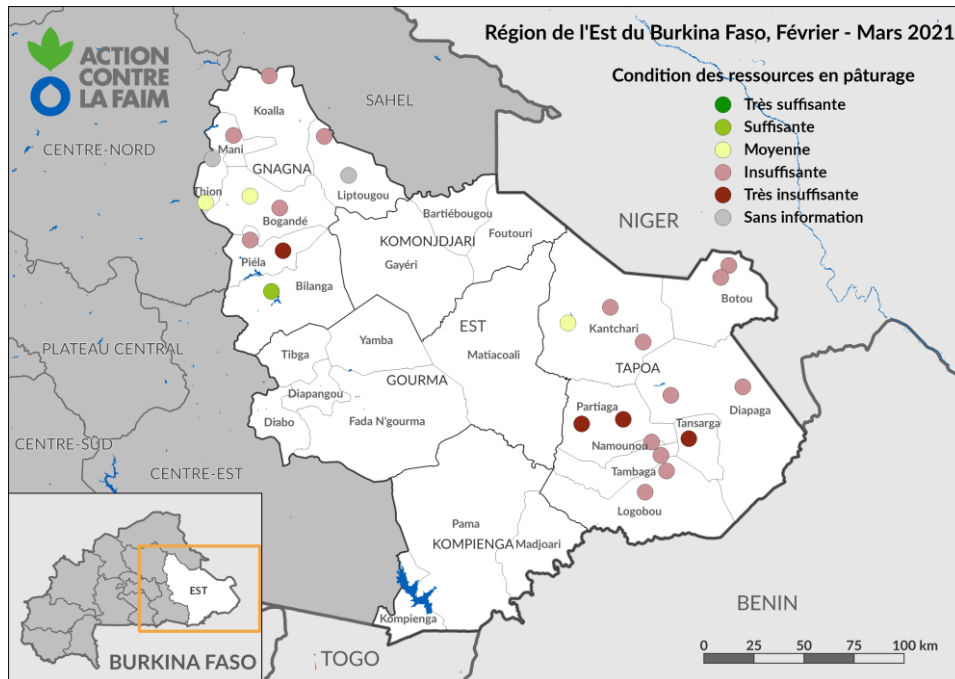


Figure 3 : Condition des ressources en pâturage dans la région de l'Est - Burkina Faso

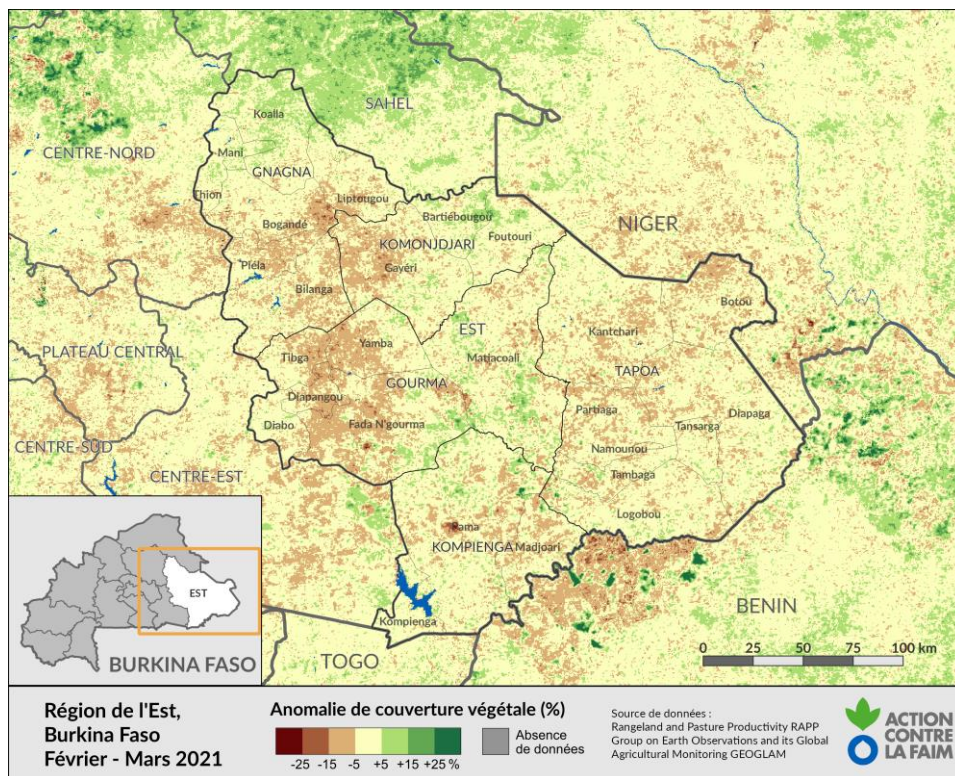


Figure 4 : Anomalie de couverture végétale dans la région de l'Est - Burkina Faso

RESSOURCES EN EAU ET PRINCIPALES SOURCES D'ABREUVEMENT

Le niveau de remplissage des points d'eau d'intérêt pastoral sélectionnés a présenté une situation très variée d'une province à l'autre de la région de l'Est. De façon globale, le niveau de remplissage des points d'eau est resté majoritairement insuffisant (figure 5). En effet, dans la province de la Gnagna, la ressource en eau a été suffisante dans la commune de Bilanga et dans la partie ouest de la commune de Bogandé. Dans les communes de Liptougou, de Thion et la partie Est de la commune de Pièla, le niveau de remplissage des points pastoraux a été moyen. La commune de Mani, le centre de la commune de Bogandé ainsi que la partie ouest de la commune de Pièla ont présenté un niveau de remplissage des points d'eau pastoraux insuffisant. Seule la commune de Koalla a enregistré un niveau très insuffisant de remplissage des points d'eau. Dans la province de la Tapoa, la ressource en eau a été insuffisante dans les communes de Diapaga, de Tambaga, de Namounou et de Tansarga, ainsi que dans le sud-est de la commune de Kantchari et au nord de la commune de Botou. La commune de Logobou, ainsi qu'au centre et à l'ouest de la commune de Kantchari, puis au centre de Botou, les points d'eau pastoraux ont connu un niveau de remplissage moyen. C'est seulement dans la commune de Partiaga que la ressource en eau a été très insuffisante.

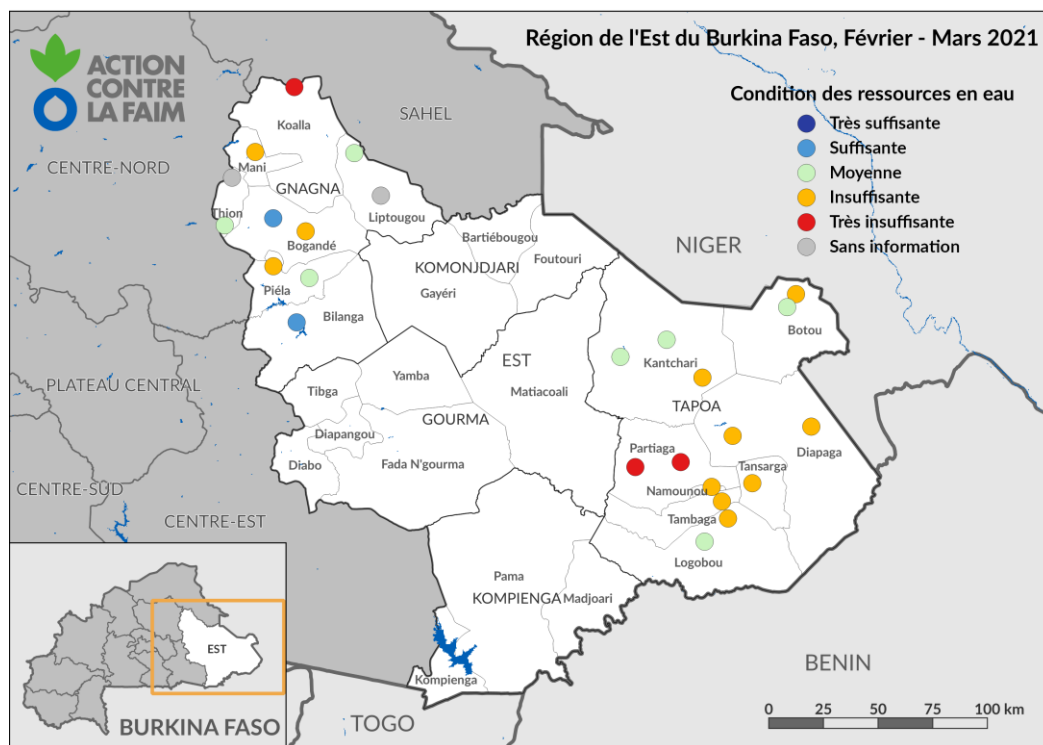


Figure 5 : Condition des ressources en eau dans la région de l'Est – Burkina Faso

Les principales sources d'abreuvement des animaux dans la région pour la période de février à mars 2021 ont été très diversifiées selon les provinces (Figure 6). Dans la Gnagna, les puits sont restés la première source d'abreuvement des troupeaux (Pièla, Mani, Bogandé, Liptougou) suivis des forages (Bogandé, Thion et Koalla). C'est seulement dans la commune de Bilanga que les mares ont été utilisées comme source d'eau d'abreuvement. Dans la province de la Tapoa, les sources d'eau utilisées pour l'abreuvement des animaux ont été les forages suivis des puits. Les communes de

Kantchari, de Namounou et de Tansarga ont utilisé uniquement les forages. Les puits ont été utilisés uniquement dans les communes de Partiaga et de Tambaga. Les communes de Logobou et de Botou ont combiné les forages et les puits pour l'abreuvement des animaux. Dans la commune de Diapaga les mares et les puits ont été utilisés pour l'abreuvement des animaux.

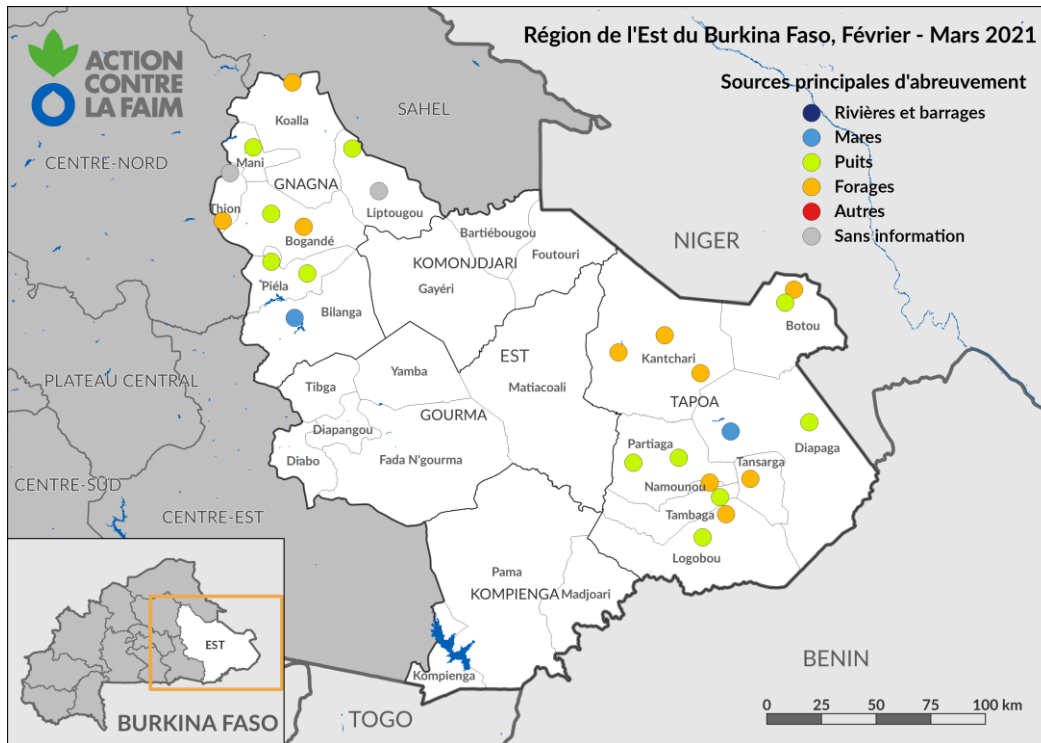


Figure 6 : Principales sources d'abreuvement dans la région de l'Est, Burkina Faso

FEUX DE BROUSSE

Des feux de brousse, de taille variée, ont été signalés dans la région au cours de la période de surveillance (Figure 7). Dans la province de la Tapoa, des feux de brousse de grandes tailles ont été signalés dans la partie Est de la commune de Diapaga et dans la commune de Namounou. Dans les autres communes de la province, aucun feu de brousse n'a été signalé. Dans la province de la Gnagna, des cas incendie de petite taille ont été signalés au nord de la commune de Pièla. Le reste de la province de la Gnagna pas enregistré de cas d'incendie sur la période de surveillance.

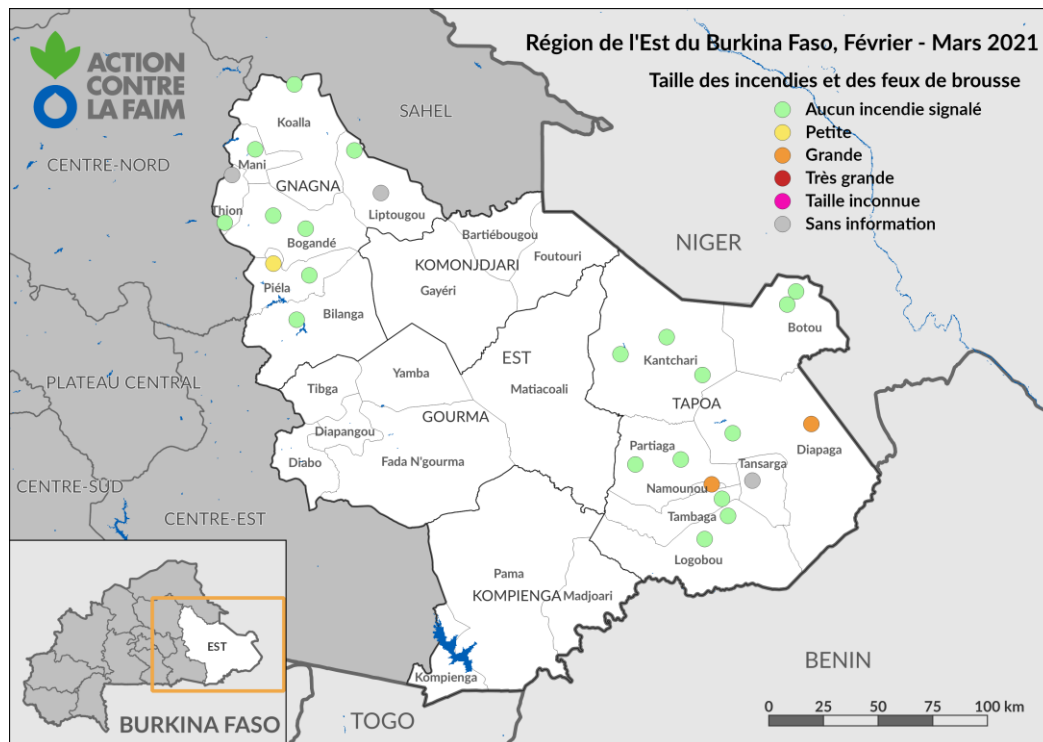


Figure 7 : Taille des incendies et des feux de brousse dans la région de l'Est – Burkina Faso

ÉTAT D'EMBOINPOINT DES ANIMAUX

Au cours de la période d'analyse (février à mars 2021), la majorité des sites sentinelles dans la région de l'Est ont indiqué que l'état d'embonpoint des grands ruminants a été passable (Figure 8). Cet état d'embonpoint pourrait s'expliquer par la diminution du pâturage et par la disponibilité de l'eau d'abreuvement. Dans la province de la Tapoa, les grands ruminants ont gardé un bon embonpoint dans les communes de Diapaga et de Tambaga. Un état d'embonpoint critique des grands ruminants a été signalé dans la partie ouest de la commune de Partiaga. Dans la province de la Gnagna, toutes les communes ont signalé un état d'embonpoint des grands ruminants passable à l'exception de la commune de Koalla qui a enregistré un état d'embonpoint médiocre.

Par ailleurs, durant la période de surveillance (février à mars 2021), aucun cas de mortalité pour cause de maladie n'a été signalé dans la région. Par contre, des feux de brousse/incendie ont été signalés par les relais (figure 8). En effet, un incendie/feu de brousse de petite taille a été signalé à l'ouest de la commune de Pièla dans la province de la Gnagna et deux incendies de grande taille ont été enregistrés dans la commune de Namounou et à l'Est de la commune de Diapaga. Aucun vol de bétail n'a été reporté sur la période de la surveillance dans les provinces suivies.

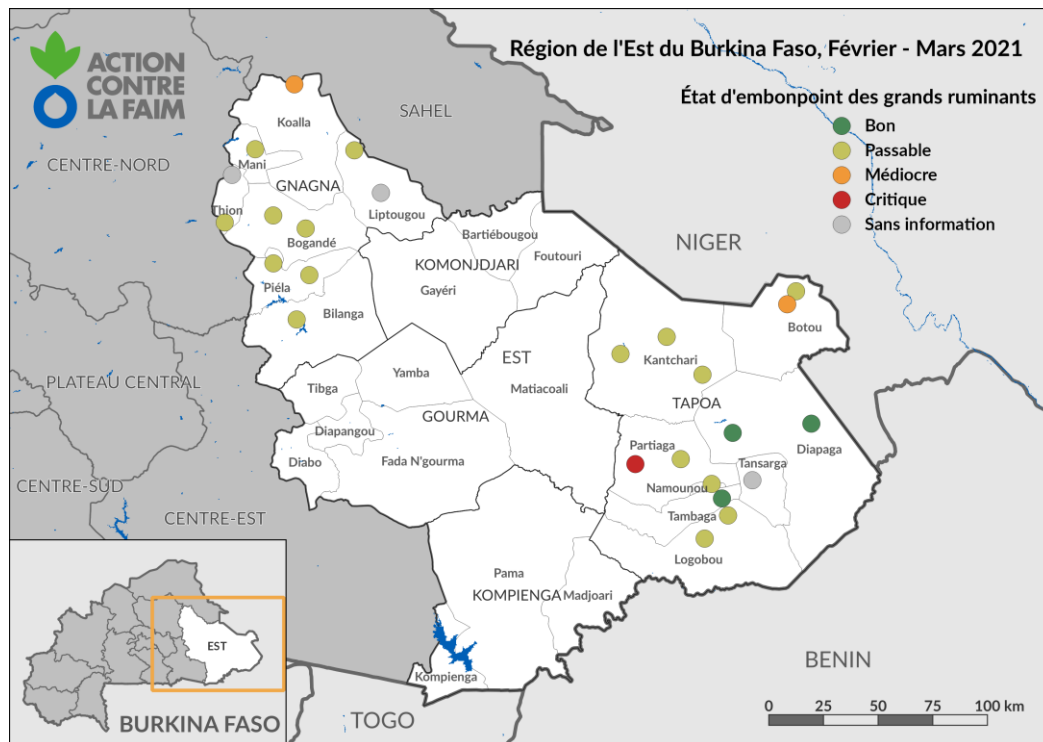


Figure 8 : État d'embonpoints de grands ruminants dans la région de l'Est - Burkina Faso

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL

Les prix du caprin, de l'ovin et de l'aliment bétail usiné pour la période de l'analyse (février à mars 2021) sont consignés dans le tableau 1. Comparativement à la période passée (décembre 2020 à janvier 2021), les prix de bétail et de l'aliment bétail ont connu une baisse dans la plupart des communes des deux provinces suivies.

Dans la province de la Gnagna, les marchés de Thion et de Bogandé ont enregistré des baisses importantes des prix des animaux et de l'aliment bétail usiné. Sur le marché de Thion, les baisses ont été de 12,5%, de 30% et de 20% respectivement pour le caprin, l'ovin et l'aliment bétail. De même, sur marché de Bogandé, les baisses ont été de 12,5% pour le caprin, de 10% pour l'ovin et de 25% pour l'aliment bétail. Par ailleurs, une baisse importante de 78,5% du prix du caprin a été observé dans la commune de Pièla (village de Kantchiari). Il est ressorti une hausse de 20% pour le caprin et de 73,3% pour l'ovin sur le marché de Mani. Les baisses importantes à l'échelle de ma province pourraient avoir un impact négatif léger sur les moyens d'existence des ménages pasteurs. L'appréciation des termes de l'échange (TDE) confirme cela, car la province a enregistré des communes où les TDE sont en défaveurs de l'éleveur. C'est le cas des communes de Mani (TDE=1,43) et de Pièla (TDE= 0,86). Les TDE sont restés en faveur de l'éleveur dans les communes de Liptougou (1.79), de Bilanga (1,80) et de Koalla (1,67).

Dans la province de la Tapoa la plupart des marchés suivis ont enregistré des baisses de prix comparativement à la période passée (décembre 2020 à janvier 2021). En effet, les communes Kantchiari, de Partiaga et de Diapaga ont enregistré de baisses de prix des



animaux. Ainsi, dans la commune de Kantchiari (Village de Kantchiari), le marché a indiqué une baisse de 31,4% pour le caprin et de 114,3% pour l'ovin. Le marché de la commune Partiaga (village de Tatiangou) a présenté une baisse de 38,9% pour le caprin et de 12,5% pour l'ovin. De même, dans le village de Gonré dans la commune de Diapaga, le marché a enregistré une baisse de 16,7% et de 14,3% respectivement pour le caprin et l'ovin. Des baisses importantes de prix du caprin ont été, également, observées sur les marchés des communes de Namounou (40%) et de Logobou (23,3%). La hausse des prix a concerné essentiellement les ovins. Le prix de l'ovin a été en hausse sur les marchés de Boudiéri (commune de Kantchiari) 46,7%, de Diapaga (commune de Diapaga) 55,6%, et sur le marché de Namounou (communes de Namounou) 37,5%. Dans la plupart des communes de la province de la Tapoa, les TDE sont défaveurs de l'éleveur, sauf dans la commune de Partiaga (village de Nadiabonli) 1,97. L'impact ces baisses de prix sur les moyens d'existence des ménages pourrait être significatif.

La Direction Provinciale des Ressources animales et Halieutiques de la Tapoa a indiqué des prix moyens provinciaux de 40 000 FCFA/tête pour les ovins, de 17 500 FCFA/tête de caprin et de 225 000 FCFA/tête de bovin sur la période de février à mars 2021.

Tableau 1 : Prix relevés des animaux sur les marchés

| Provinces | Communes | Villages | Prix du Caprin (FCFA/tête) | Prix Ovin (FCFA/tête) | Prix aliment bétail usiné (FCFA/kg) |
|-----------|-----------|------------|----------------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Gnagna | Mani | Mani | 25 000 | 75 000 | 160 |
| | Pièla | Kantchari | 14 125 | 58 700 | 145 |
| | Liptougou | Diapaga | 25 000 | 65 000 | 150 |
| | Bogandé | Bogandé | 20 000 | 50 000 | 200 |
| | Bilanga | Bilanga | 27 000 | 70 000 | 150 |
| | Koalla | Ganta | 30 000 | 55 000 | 160 |
| | Pièla | Gori | 19 000 | 98 000 | 200 |
| | Thion | Thion | 20 000 | 125 000 | 125 |
| Tapoa | Kantchari | Boudiéri | 15 000 | 37 500 | 170 |
| | Kantchari | Kantchari | 17 500 | 28 000 | 180 |
| | Kantchari | Sakoani | 22 500 | 70 000 | - |
| | Diapaga | Diapaga | 17 500 | 45 000 | - |
| | Partiaga | Nadiabonli | 32 500 | 85 000 | 150 |
| | Partiaga | Tatiangou | 18 000 | 40 000 | - |
| | Tambaga | Tambaga | 17 500 | 35 000 | - |
| | Namounou | Namounou | 12 500 | 60 000 | 200 |
| | Logobou | Logobou | 15 000 | 40 000 | 170 |
| | Diapaga | Gonré | 15 000 | 35 000 | 120 |
| | Botou | Partiaga | 20 000 | 50 000 | 180 |

Source : Réseau de relais sentinelles, Période de février-mars 2021


Tableau 2 : Évolution du prix des caprins

| Province | Fév-Mars 2021 (FCFA/tête) | Déc 2020-Jan 2021 (FCFA/tête) | Écart (%) | Fév-Mars 2020 (FCFA/tête) | Écart (%) |
|----------|------------------------------|----------------------------------|-----------|------------------------------|-----------|
| Gnagna | 22 516 | 24 402 | -7.7 | 19 833 | +13.5 |
| Tapoa | 18 455 | 19 472 | -5.2 | 25 500 | -27.6 |

Source : Réseau de relais sentinelles

Tableau 3 : Évolution du prix des ovins

| Province | Fév-Mars 2021 (FCFA/tête) | Déc 2020-Jan 2021 (FCFA/tête) | Écart (%) | Fév-Mars 2020 (FCFA/tête) | Écart (%) |
|----------|------------------------------|----------------------------------|-----------|------------------------------|-----------|
| Gnagna | 74 588 | 73 256 | +1.8 | 57 667 | +29.3 |
| Tapoa | 47 773 | 40 875 | +16.9 | 52 500 | -9.0 |

Source : Réseau de relais sentinelles

Comparativement à la période passée (Décembre 2020 à Janvier 2021), les prix des caprins ont connu une baisse légère dans les deux provinces suivies (Tableau 2). Dans la province de Gnagna, cette baisse a atteint 7,7% et dans la province de la Tapoa, elle a atteint 5,2%. Comparativement à l'année passée à la même période, les prix du caprins ont connu une hausse de 13,5% dans la province de la Gnagna et une baisse significative de -27,6% dans la province de la Tapoa. L'impact de l'évolution des prix des caprins sur les moyens d'existence des ménages des deux provinces suivies serait négligeable.

L'évolution des prix des ovins (tableau 3) montre une augmentation des prix de 16,9% dans la province de la Tapoa par rapport à la période écoulée. Par rapport à la période passée, les prix des ovins sont restés stables (1,8%) dans la province de la Gnagna. Comparativement à l'année passée, à la même période, les prix des ovins ont connu une hausse significative de 29,3% dans la Gnagna et une baisse légère de -9% dans la province de la Tapoa. L'impact attendu de l'évolution des prix des ovins sur les moyens d'existence des ménages serait négligeable dans la province de la Gnagna et légèrement positif dans la province de la Tapoa.

MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix des principales denrées de la région de l'Est ont connu une hausse mensuelle comme l'indique le tableau 4. Dans la Gnagna, les prix moyens des produits agricoles sont restés en hausse. La plus forte hausse a concerné le prix de l'arachide coque 22%. Les prix des denrées de base sont demeurés stables sur la période de l'analyse (février-mars 2021) sauf le prix du maïs qui a connu une hausse de 9%. Cela devrait avoir un impact négligeable sur la consommation des ménages. Par contre, sur les produits de rente, les hausses mensuelles de 22% pour l'arachide coque et 9% pour le sésame pourrait conduire à un impact positif léger sur les moyens d'existence. Comparative à l'année passée à la même période, les produits de rente tels que l'arachide coque, le soja et le sésame sont tous en baisse respectivement de 10%, de 20% et de 10%.

Dans la Tapoa, les prix des principales denrées alimentaires ont connu une hausse mensuelle (par rapport au mois de février 2021) qui a varié de 2% pour Mil à 12% pour l'arachide coque. Concernant les denrées de base, cette hausse a concerné le sorgho (8%) et le maïs (5%). Cette légère hausse ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la consommation alimentaire des ménages. Par contre, la hausse des produits de rente 12% pour l'arachide coque et 9% pour le soja devrait avoir un impact positif léger sur les



moyens d'existence des ménages. Comparativement à l'année passée à la même période, les prix des denrées de base ont connu de fortes hausses avec 26% pour le mil, 17% pour le sorgho et 20% pour le maïs. Les produits de rentes quant à eux sont restés stables à l'exception du soja qui a connu une hausse de 20% et de l'arachide coque qui a connu une baisse de 7%.

Tableau 4 : prix en FCFA/kg des principales denrées

| | | | Mil | Sorgho | Maïs | Niébé | Ara Coq | Riz Paddy | Riz Import | Soja | Sésame |
|-----------------|----------------------|-----------|-------|--------|-------|-------|---------|-----------|------------|-------|--------|
| DPAAH Tapoa | Moyenne (FCFA/kg) | Mars 2021 | 218 | 167 | 167 | 448 | 200 | 139 | 430 | 307 | 540 |
| | | Mars 2020 | 183 | 138 | 142 | 406 | 193 | 130 | 218 | 528 | 356 |
| | Écart (%) | Mensuel | 5 | 12 | 8 | 23 | 21 | 10 | 0 | 26 | 21 |
| | | Annuel | 35 | 29 | 25 | 42 | 7 | 9 | 212 | -221 | 184 |
| DPAAH Gnagna | Moyenne (FCFA/kg) | Mars 2021 | 214,1 | 195,3 | 188 | 337,1 | 188,3 | 178,4 | 401,2 | 358,5 | 489,8 |
| | | Mars 2020 | 206,6 | 171,9 | 171,6 | 304,9 | 202,7 | 179,6 | 441,5 | 450 | 482,5 |
| | Écart (%) | Mensuel | 4,2 | 8,3 | 15,8 | 10,2 | 33,9 | 11,6 | 10,5 | 0 | 38,8 |
| | | Annuel | 7,6 | 23,4 | 16,4 | 32,3 | -14,4 | -1,2 | -40,3 | -91,5 | 7,3 |

Source : Direction régionale en charge de l'agriculture de la région de l'Est, mercuriale février-mars 2021

SITUATION HUMANITAIRE

ESTIMATION DES POPULATIONS A L'INSECURITE ALIMENTAIRE

L'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à l'aide de l'outil Cadre Harmonisé (CH), menée au cours du mois de mars 2021, a fait ressortir 4 provinces en phase 2 (sous-pression) et une province en phase 3 (crise) pour la période courante (mars- avril-mai 2021). Les résultats de la région de l'Est sont consignés dans le tableau 5. Les provinces de la Gnagna, du Gourma, de la Tapoa et de la Kompienga sont classées en phase 2 pour la période courante. Pour cette même période, la province de la Komondjari est classée en phase 3. En termes de population, 251 721 personnes sont en phase 3 ou pire dans la région de l'Est. Ces personnes ont un besoin urgent d'interventions d'assistance alimentaire et de protection de moyens d'existence.

Tableau 5 : Répartition des populations en insécurité alimentaire selon les phases et selon les provinces de la région de l'Est

| Province | Population en Ph 1 (minimal) | Population en Ph 2 (sous pression) | Population en Ph 3 (crise) | Population en Ph 4 (urgence) | Population en Ph 5 (Famine) | Population en Ph 3 à 5 |
|------------|------------------------------|------------------------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| Gnagna | 472 616 | 164 700 | 78 769 | - | - | 78 769 |
| Gourma | 291 841 | 115 810 | 55 589 | - | - | 55 589 |
| Komondjari | 61 524 | 22 372 | 16 779 | 11 186 | - | 27 965 |
| Kompienga | 76 048 | 36 154 | 12 467 | - | - | 12 467 |
| Tapoa | 416 708 | 14 7450 | 76 931 | - | - | 76 931 |
| Total | | 486 486 | 240 535 | 11 186 | - | 251 721 |

Sources : Données extraites de la fiche de communication du cadre Harmonisé, session de mars 2021, SAP/DGESS/MAAHM, 2021

CONTEXTE DE LA HUMANITAIRE DANS LA REGION DE L'EST

Au cours des mois de février à mars 2021, le contexte humanitaire dans la région de l'Est a été relativement mouvementé, du point de vue sécuritaire. Deux (02) déplacements de populations ont été enregistrés et ont concerné 1 890 personnes issues de 270 ménages venues des villages de Koalou, de Maltambima et de Mouabou et accueillies à Pama, à Nadiagou et à Madjoari (Tableau 6).

Tableau 6 : situation des déplacements de populations dans la région de l'Est au cours des mois de février et mars 2021

| ID Alerte | Commune d'accueil | Sites d'accueil | Date | Nb ménages déplacés | Nb individus déplacés | Commune d'origine | Villages d'origine |
|------------------|-------------------|---------------------------|------------|---------------------|-----------------------|-------------------|--|
| 143210307_KPGPAM | Pama | Pama, Nadiagou, Kompienga | 08/03/2021 | 90 | 630 | Pama | Koualou |
| 144210203_KPGMAD | Madjoari | Madjoari | 05/02/2021 | 180 | 1260 | Madjoari | Matambima Mouabou, Nagaré Logobou |
| Total | | | | 270 | 1890 | | |

Source : RRM- Action Contre la Faim, avril, 2021

Au cours de ces 2 derniers mois, aucune évaluation multisectorielle n'a été conduite. Toutefois, une Multi Sectoriel Assessment a été conduit à Ougarou dans la commune de Matiacoali suite à la diffusion le 27 janvier 2021 d'une alerte portant un déplacement de populations vers Ougarou et Fada. À l'issue de l'évaluation, des interventions ont été réalisées à Ougarou et à Fada. Ainsi, pour la période de février à mars 2021, la distribution de 540 kits Non Food Itiem (NFI) : Abris légers (bâches + cordes), AME/cuisine (couvertures, nattes, moustiquaires, lampes torches solaires, bassines, marmites, assiettes, louches, écumoirs, couteau, gobelets) et hygiène (bidons, bassine, bouilloire, savon, pot de défécation, pagnes coton) au profit 3110 personnes bénéficiaires issues de 293 ménages PDI. Les ressources financières nécessaires à la réalisation de ces interventions ont été fournies par ECHO et par UNICEF. La situation des interventions est présentée dans le tableau 7.

Tableau 7 : Situation des distributions au cours du mois de février-mars 2021

| ID Alerte | Période | Commune | Site d'accueil | Villages d'origine | Nb Ménages bénéficiaires | Nb Individus bénéficiaires | Nb kits AME / Cuisine | Nb kits ABRIS légers | Nb kits Hygiène |
|------------------|--------------------------------|---------------|----------------|----------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------|
| 137210113_GOUFAD | 08/02/2021 au 09/02/2021 | Fada N'Gourma | Ougarou | Matiacoali Nassougou | 131 | 1 242 | 217 | 217 | 217 |
| 137210113_GOUFAD | 08/02/2021 au 10/02/2021 | Fada N'Gourma | Fada | Matiacoali Nassougou | 162 | 1 868 | 325 | 325 | 325 |
| Total | | | | | 293 | 3 110 | 542 | 542 | 542 |

Source : RRM- Action Contre la Faim, avril, 2021



SUIVI DE L'IMPACT DE LA COVID-19

Selon l'institut national de santé publique, la situation du Covid-19 dans la région de l'Est, à la date du 14 mars 2021, fait état de 185 cas cumulés, de 4 cas de décès cumulés et de 3 cas actifs. Le tableau 6 ci-dessous fait la comparaison avec le niveau national. Comme l'indique le tableau 8, il y a encore des cas actifs dans la région de l'Est. Il est donc nécessaire de maintenir les mesures barrières afin d'éviter toute propagation. Néanmoins, les activités socio-économiques se sont déroulées normalement. Cela devrait conduire à un impact positif sur les moyens d'existence des ménages.

Tableau 8 : Situation des distributions au cours du mois de février-mars 2021

| | Cumul Cas | Cumul Décès | Cas actifs |
|-----------------|-----------|-------------|------------|
| Région de l'Est | 185 | 4 | 3 |
| National | 12 378 | 144 | 260 |
| Pourcentage | 1% | 3% | 1% |

Source : institut national de santé publique, Mars 2021



CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

Au regard de l'analyse de la situation, les recommandations portent principalement sur :

- Sécurité alimentaire : poursuivre l'assistance alimentaire aux ménages particulièrement vulnérables
- Abris/NFI : poursuivre la distribution de Kits NFI et abris aux ménages vivant dans des abris précaires
- Éducation : apporter une assistance en éducation d'urgence aux enfants déscolarisés du fait de la crise
- Appui psychosocial : apporter un accompagnement/soutien psychosocial aux personnes en situation de stress
- Poursuivre la surveillance pastorale dans la région avec un regard particulier sur les communes de Mani et de Pièla dans la Gnagna et l'ensemble des communes de la Tapoa
- Poursuivre les sensibilisations et renforcer les moyens de lutte contre la propagation du COVID 19

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins ;
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes.

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- BICTOGO Issiaka (Burkina Faso) – rpdipecho-fa@bf-actioncontrelafaim.org
- YAMEOGO François (Burkina Faso) – rddsame@bf-actioncontrelafaim.org
- FILLOL Erwann (Sénégal) – erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (Sénégal) – cbernard@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO) et de l'Agence Belge de développement ENABEL.

